



## Digital Cleanup Day 2025

### Atelier : Je me débarrasse de mon matériel

Mercredi 12 mars de 8h à 17h – Tonnelle du bâtiment A

#### Tu souhaites donner du matériel informatique ou électronique ?

Merci de suivre les consignes ci-dessous pour un dépôt efficace et conforme aux règles de l'UPF :

- Si ton matériel est un matériel personnel ou s'il s'agit d'accessoires (câbles, modems, décodeurs, claviers, souris), tu dois le déposer au **guichet 1**.
- Si ton matériel est un matériel propriété de l'UPF (ordinateurs portables ou fixes, écrans, téléphones portables ou tablettes), tu dois le déposer au **guichet 2**.

Dans tous les cas, merci de remplir les informations ci-dessous.

Je me débarrasse ce jour du matériel suivant :

Désignation	Qté	Infos
Ordinateur portable		
Ordinateur fixe		
Écran		
Téléphone portable		
Tablette		
Câbles, modems, décodeurs		
Claviers		
Souris		


Attention ! Tous les ordinateurs et supports de stockage confiés seront formatés avant leur remise à l'association FACE.

Je, soussigné	<i>prénom, nom</i>
	<input type="checkbox"/> Étudiant <input type="checkbox"/> Administratif <input type="checkbox"/> Enseignant/chercheur
	autorise l'UPF à effacer toutes les données contenues dans les matériels remis. Je prends note que l'UPF ne pourra être tenue pour responsable d'une perte de données non sauvegardées.
Signature	